

Outil 1

Pistes de réflexion pour favoriser et faciliter la concertation des partenaires locaux et autochtones dans un processus de gestion territoriale

Ces pistes de réflexion, pensées pour les gestionnaires de sites, ont pour but d'encourager un dialogue approfondi entre les membres d'une concertation afin de faciliter la gestion territoriale participative et d'optimiser la mise en œuvre d'actions concrètes et efficaces.

Cette liste, basée sur l'expérience de la réserve de biodiversité Uapishka, n'est pas exhaustive. Elle peut être bonifiée ou adaptée selon la réalité de chaque territoire et selon les besoins spécifiques.

Composition de l'instance de concertation

- Est-ce que l'instance de concertation représente bien les différents groupes de personnes et organisations qui utilisent le territoire ?
- Est-ce que les communautés autochtones, si elles sont concernées, ont la possibilité de participer pleinement aux discussions et aux décisions ?

Mandat de l'instance de concertation

- Quelles sont les retombées souhaitées de cette instance de concertation ?
- Quel rôle doit jouer chaque membre, et quelles contributions sont attendues ?
- Comment peut-on formuler un mandat qui permette à tout le monde de bien comprendre son rôle et les objectifs communs pour le territoire ?
- Est-ce que les membres ont été impliqué-e-s dans la définition de ce mandat ?

Organisation et planification des activités

- Quelles sont les ressources (humaines, financières, techniques) à la disposition de l'instance de concertation ?
- Est-ce que des ressources supplémentaires sont disponibles par l'entremise des partenaires de l'instance de concertation ?
- Quels sont les défis à surmonter pour favoriser la participation active des membres ?
- Quelles mesures ont été mises en place pour faciliter cette participation, et quelles actions supplémentaires pourraient être envisagées ?



Planification responsable du territoire

- Quels sont les enjeux à prendre en compte pour concilier les différents usages du territoire (p. ex. vision touristique, pratiques récréatives)?
- Quels objectifs faut-il atteindre pour améliorer la situation (p. ex. gestion des conflits d'usage, sécurité, réduction de l'impact environnemental)?
- Est-ce que les membres de la concertation ont été impliqué-e-s dans l'identification des enjeux prioritaires en matière de conservation, de tourisme durable et de conciliation des usages?
- Comment les valeurs culturelles et environnementales des communautés autochtones sont-elles intégrées dans la vision du développement touristique, le cas échéant?
- Les valeurs et la vision sont-elles interprétées de la même manière par toutes les parties impliquées?

Prise de décision éclairée

- Quelles informations sont nécessaires à l'instance de concertation afin d'évaluer l'atteinte des objectifs établis?
- Ces informations peuvent-elles être utilisées dès le départ pour orienter la prise de décision?
- Les données nécessaires sont-elles disponibles?
 - Si la réponse est non, qui pourrait les collecter?
 - Est-ce que les touristes du territoire pourraient contribuer à cette collecte dans le cadre d'une démarche de science citoyenne?¹
- Est-ce que les données sont présentées de manière compréhensible pour l'ensemble des membres?
- Est-ce qu'une mise à jour périodique des données est prévue?
- Est-ce qu'une révision périodique des décisions clés est prévue en fonction de l'évolution des données?

¹ Science caractérisée par la collaboration entre scientifiques et [personnes] bénévoles à des projets de recherche dans le but de collecter un volume de données pertinent et suffisant sur une thématique précise, sur la base d'un protocole scientifique reconnu. (Office québécois de la langue française, 2014)



Ce projet est soutenu financièrement par le ministère du Tourisme du Québec.